



Location photocopieur a resilier

Par **createur**, le **15/02/2010** à **00:19**

Bonjour,

Je suis en location avec option d'achat sur un photocopieur depuis 04/2007, j'ai cessé mon activité en date du 01/07/2010. Ayant des difficultés financières à honorer les loyers depuis cette date, je suis relancé par GE capital qui m'assigne au tribunal cette semaine pour un montant de 23000€ . Je suis perdu dans mes démarches. J'ai envoyé la semaine dernière à GE capital un courrier en r+AR lors indiquant l'arrêt de mon activité.

Que dois-je faire? Pouvez-vous m'aider???

Merci, cordiales salutations